

Essai sur les maladies héréditaires : thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 31 août 1838 / par J.-Aimé Sizaire.

Contributors

Sizaire, J. Aimé.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Montpellier : De l'impr. d'Isidore Tournel aîné, 1838.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/xypdscqw>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



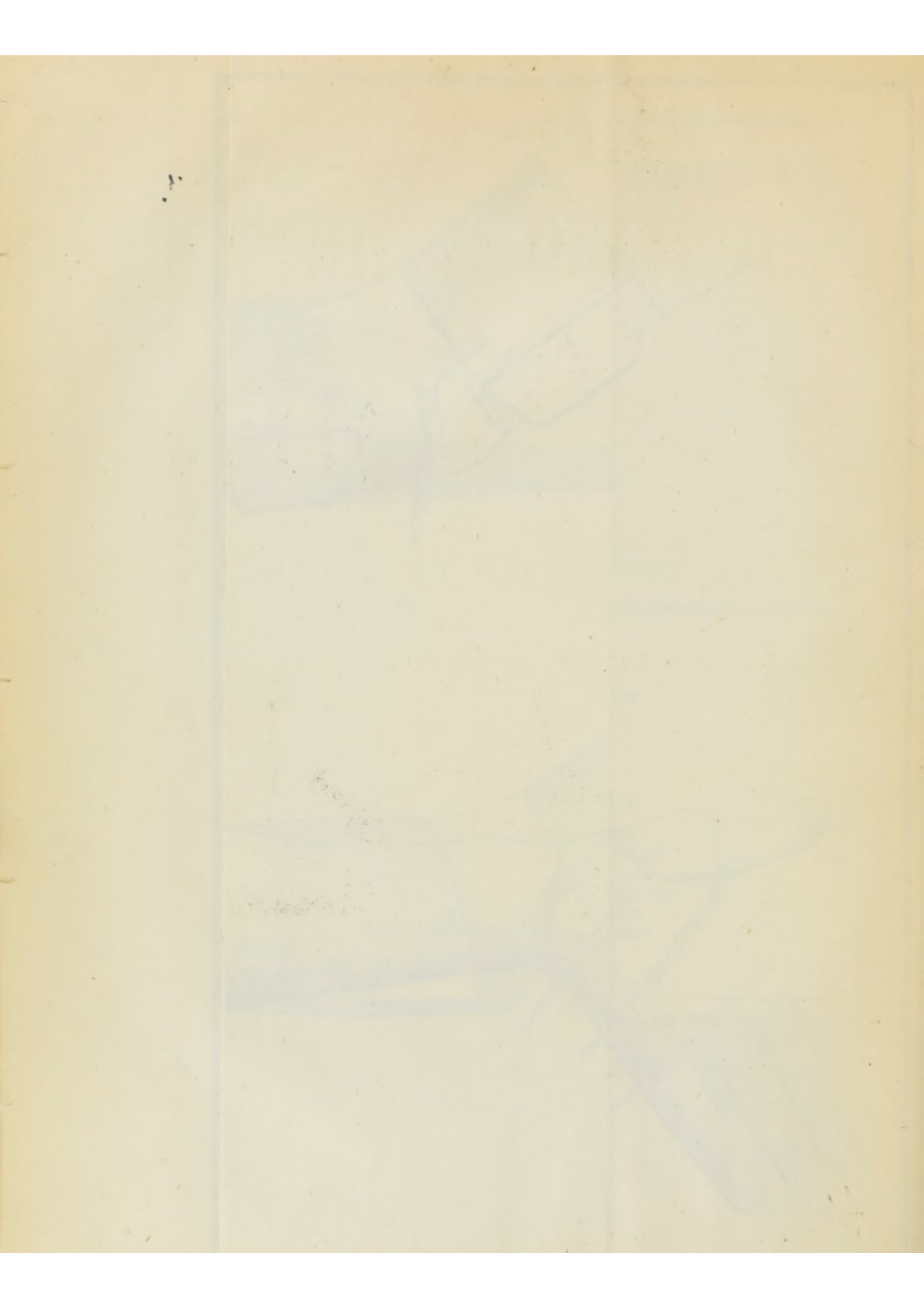
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





Digitized by the Internet Archive
in 2016

<https://archive.org/details/b22363531>



ESSAI

N^o 131.

3.

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES.

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier,
le 31 août 1838,

Par **J.-AIMÉ SIZAIRE**,

De Peyriac-Minervois (Aude),

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

« L'on voit escouler des parents aux enfants, non-
« seulement les marques du corps, mais encore une
« ressemblance d'humeurs, de complexion, d'incli-
« nations de l'âme. (Essais de MONTAIGNE.)



MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE D'ISIDORE TOURNEL AINÉ, RUE AIGILLERIE, N. 39.

1838.

Faculté de Médecine de Montpellier.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen.	<i>Clinique médicale.</i>
BROUSSONNET.	<i>Clinique médicale.</i>
LORDAT.	<i>Physiologie.</i>
DELLILE.	<i>Botanique.</i>
LALLEMAND.	<i>Clinique chirurgicale.</i>
DUPORTAL.	<i>Chimie médicale.</i>
DUBRUEIL.	<i>Anatomie.</i>
.	<i>Pathologie chirurgicale.</i>
DELMAS.	<i>Accouchements, Maladies des femmes et des enfants.</i>
GOLFIN.	<i>Thérapeutique et matière médicale.</i>
RIBES, <i>Suppléant.</i>	<i>Hygiène.</i>
RECH.	<i>Pathologie médicale.</i>
SERRE.	<i>Clinique chirurgicale.</i>
BERARD, <i>Exam.</i>	<i>Chimie générale et Toxicologie.</i>
RENÉ.	<i>Médecine légale.</i>
RISUENO D'AMADOR.	<i>Pathologie et Thérapeutique générales.</i>
ESTOR, <i>Prés.</i>	<i>Opérations et Appareils.</i>

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. AUG.-PYR. DE CANDOLLE.

AGREGES EN EXERCICE.

MM. VIGUIER, <i>Examineur.</i>	MM. BOURQUENOD.
KUNHOHLTZ.	FAGES.
BERTIN	BATIGNE.
BROUSSONNET, <i>Suppléant.</i>	POURCHE.
TOUCHY.	BERTRAND.
DELMAS, <i>Examineur.</i>	POUZIN.
VAILHÉ.	SAISSET.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

aux mânes
DU DOCTEUR HORTALA,

Regrets éternels!!!

A M. LE DOCTEUR CHRESTIEN,

Chevalier de la Légion-d'Honneur.

A M. LE DOCTEUR BOURQUENOD,

Professeur agrégé près la Faculté de Médecine de Montpellier.

Vous fûtes les Condisciples et les Amis de mon Grand'Père et de mon Père,
mes guides dans mes études médicales, à tant de titres vous avez des
droits à ma vénération et à ma reconnaissance.

J.-A. SIZAIRE.

A MON PÈRE, MON MEILLEUR AMI,

A MA BONNE MÈRE,

Toute ma vie sera consacrée à votre bonheur.

A MES FRÈRES,

A MES PARENTS,

Amitié inaltérable.

J.-A. SIZAIRE.



ESSAI

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES.

Avant-Propos.

Les maladies héréditaires sont celles que les parens transmettent à leurs enfans ; elles tiennent à une disposition organique et humorale, transmissible des pères et mères aux enfans par la voie de la génération.

On peut dire que, si les enfans ont avec leurs pères, des ressemblances physiques, ils en ont également de morales qui seraient beaucoup plus fréquentes, si l'éducation n'y mettait des différences. « L'on voit, dit Montaigne, escouler des parents aux enfans, non-seulement les marques du corps, mais encore une ressemblance d'humeurs, de complexion, d'inclinations de l'âme. » L'on peut admettre, comme une vérité, que la nature a formé l'homme, de la manière la plus parfaite possible ; ce dernier

jouirait d'une santé inaltérable , de la taille la plus régulière ; les facultés morales se développeraient en lui avec la plus grande énergie , si mille causes étrangères ne troublaient cette harmonie.

Si les pères et les mères ont contracté avant le mariage des maladies qui ont occasioné , dans leurs organes , des affections qui les différencient d'eux-mêmes , relativement à leur origine , en engendrant , ils auront en eux des différences de leurs pères , qu'ils ont acquis , mais qu'ils peuvent transmettre à leurs enfans.

Ces derniers , venant au monde , peuvent donc bien différer de ce qu'ils auraient été sans ces causes qui les éloignent de leurs parens , relativement à leur première santé , mais qui les en rapprochent , relativement à leurs maladies.

Comme les maladies acquises augmentent en proportion de l'âge des pères et mères , les enfans issus de vieillards sont plus disposés aux maladies héréditaires , et ont une plus faible constitution pour les supporter.

Historique.

Hippocrate , Galien , Van Swiéten , ont admis des maladies héréditaires ou de famille , ils ont compris dans ce genre : les scrofules , le rachitisme , la manie , l'épilepsie , l'apoplexie , la paralysie , les maladies de la dentition , la phthisie pulmonaire , l'asthme , la goutte , l'hydropisie , le pierre , etc. : l'on y réunit aussi le cancer , la cataracte , la surdité et le mutisme de naissance.

Les herniaires pensent que les hernies sont plus fréquentes dans certaines familles que dans d'autres ; aussi loin de vouloir restreindre le nombre des maladies héréditaires , nous croyons qu'elles sont très répandues , sans toutefois l'étendre autant qu'Hippocrate , qui voulait que toutes les maladies tinssent plus ou moins de la paternité.

Telle a été l'opinion des médecins , depuis le Père de la

médecine , jusqu'à Sennert Ethmuller et Maurice Hoffmann , qui n'ont regardé comme maladies héréditaires que les affections chroniques , et leur transmission a été considérée comme très commune.

Louis , ce chirurgien célèbre , présenta en 1749 , à l'Académie des sciences de Dijon , une dissertation fort bien écrite pour prouver qu'il n'y avait pas de maladies héréditaires ; confirmé dans cette opinion par la difficulté de donner une explication satisfaisante de la communication de cette sorte de maladies.

En 1787 la Société royale de médecine proposa , pour un nouveau prix , les deux questions suivantes :

- 1° S'il existe des maladies héréditaires , et quelles elles sont ?
- 2° S'il est au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement , ou de les guérir lorsqu'elles sont déclarées ?

Les mémoires admis au concours de ce prix ne furent pas imprimés ; mais l'observation anatomique et clinique prouve qu'il y a des maladies héréditaires : c'est elle qui nous conduit à la connaissance et au traitement de plusieurs d'entr'elles.

Caractères.

Ces affections consistent en des vices de conformation des parties internes et externes (1), d'où proviennent des altérations de

(1) On remarque souvent des familles dont les individus ont , proportionnellement , la tête plus volumineuse que ceux d'une autre famille ; on voit encore , mais moins souvent , une petite tête sur un grand corps ; d'autres fois on reconnaît dans la même famille , des crânes rétrécis , allongés ou élevés , ou plus courts , ou plus larges , etc. On observe encore des enfans qui , comme leurs pères , ont les os du nez plus relevés ou plus aplatis , plus longs ou plus larges , chez lesquels les cartilages ont plus d'étendue et de mobilité , d'où il résulte pour cet organe , une différence de volume et de forme qui le distingue des autres nez. Les mêmes différences s'observent relativement aux oreilles , aux os de la pommette plus ou moins convexes , le bas du menton plus ou moins relevé , la face ovalaire , triangulaire ou carrée , plus

fonctions ou les diverses maladies héréditaires admises par les auteurs.

Un des principaux caractères de ces maladies, c'est de se présenter, le plus souvent, sous le même aspect, à la même époque de la vie, et sous l'influence des mêmes circonstances, chez l'enfant et chez les auteurs de ses jours; ainsi, la goutte, la phthisie, les scrofules, et la plupart des maladies héréditaires, paraissent généralement au même âge, avec un caractère analogue, et sous l'action des mêmes causes, chez l'enfant et chez les parens. Mais des modifications survenues dans l'organisation, dans le régime de l'enfant, peuvent éloigner et même détruire cette disposition; c'est ainsi que l'on voit tous les jours une maladie héréditaire dans une famille, n'affecter que les individus qui, par leur constitution organique, le régime de vie, le sexe, etc., ont conservé la disposition à cette maladie; tandis que beaucoup d'autres qui sont à l'abri de l'influence de ces causes en sont exempts, c'est encore par l'action des mêmes

ou moins saillante, quelquefois comme tronquée en bas, par le défaut de développement de la mâchoire inférieure.

On remarque dans une famille, des individus qui ont une ample poitrine, d'autres qui ont cette cavité rétrécie, allongée, raccourcie; les uns sont à larges épaules, les autres les ont trop rapprochées; défaut qui coïncide avec celui d'une poitrine trop étroite.

Nombre de familles renferment des bossus. Portal cite une famille de sa connaissance qui en comprenait sept; d'autres dont les jambes sont torses, dont les os de ces membres et ceux des bras plus longs ou plus courts relativement à la régularité de la taille: on voit des familles à grandes ou à petites mains, à pieds courts ou longs. Morand cite des familles qui comprenaient des sex-digitaires ou individus qui avaient six doigts.

Indépendamment de ces différences relatives au développement des os, on a remarqué les mêmes différences dans le volume des muscles. Des auteurs ont parlé de familles triorchides, ou à trois testicules. Mais l'on prend souvent pour testicule, une tumeur contre-nature dans les bourses, quelquefois même un épiplocèle. Il résulte de tout ceci, qu'on a observé fréquemment des difformités extérieures héréditaires, et que l'on en trouverait bien plus souvent, si l'on y portait une attention convenable.

circonstances qu'on explique un phénomène surprenant , la cessation brusque d'une maladie héréditaire chez une génération , son apparition inopinée chez la suivante.

Une observation bien importante , c'est que les dispositions organiques aux maladies héréditaires , dépendant d'un concours de circonstances physiques et morales , il est nécessaire que celles-ci aient exercé leur influence sur l'économie entière , sur quelque système , ou sur quelque organe en particulier , pour produire ces altérations profondes , qui s'identifient avec l'organisation , et se transmettent par la génération. On explique par là comment dans une même famille , on voit des enfans exempts des maladies héréditaires , qui ne s'étaient pas développées chez les parens au moment de la conception , tandis que d'autres conçus sous l'influence de ces maladies , les offrent à l'âge où leurs parens en furent atteints.

Mais de même que les dispositions organiques aux maladies héréditaires , ont besoin , pour se développer et devenir transmissibles , d'un concours de circonstances funestes qui vicent les constitutions ; de mêmes ces altérations peuvent être modifiées et détruites par un concours de circonstances favorables qui améliorent la constitution : ceci fait voir pourquoi dans une famille quelques enfans héritent des maladies de leurs parens , tandis que d'autres en sont affranchis.

Une observation bien remarquable dans l'étude des maladies héréditaires , c'est qu'elles se présentent sous des formes particulières chez tel ou tel individu , chez telle ou telle génération. Ainsi , je tiens de l'esprit observateur d'un grand praticien , la remarque curieuse d'une famille distinguée , dont le grand-père succomba , à l'âge de quarante-cinq ans , à une goutte formidable héréditaire , affection qui fut remplacée chez le fils , dès l'âge de 35 ans , par des dartres furfuracées , qui semblaient être , surtout vers les équinoxes , une crise de l'affection goutteuse , qui n'a pas paru chez cette personne ; tandis que son fils a été en proie , dès l'âge de trente-cinq ans , à une goutte très intense.

On voit fréquemment la goutte et les hémorroïdes alterner ; ces dernières prévenir et remplacer la première, ce qui justifierait l'opinion de plusieurs praticiens qui pensent qu'elles dépendent toutes deux de l'embarras des viscères abdominaux.

Je tiens de la profonde observation du même médecin, que la plupart des maladies héréditaires, et la goutte surtout, sont moins graves, lorsqu'elles se présentent à des temps plus ou moins éloignés de l'époque à laquelle elles ont l'habitude de se manifester. Il redoutait la goutte avant l'âge viril, et la regardait comme moins formidable, lorsque son invasion avait lieu après cinquante ans. Les âges modifient les constitutions générales, développent dans certains systèmes, ou dans quelques organes distincts, des mouvemens fluxionnaires, des révolutions, qui déterminent des impressions profondes, des lésions graves, pendant leur plus grande activité, mais qui s'affaiblissent, s'anéantissent même, à mesure que cette activité diminue.

Causes.

Pour expliquer les causes de transmission des maladies héréditaires, phénomène des plus étonnans de la physiologie pathologique, on a eu recours à des explications plus ou moins savantes, mais presque toujours exclusives, selon l'opinion des temps, des écoles, des systèmes dominans : les uns, partisans outrés de l'humorisme, n'ont voulu voir dans les causes d'hérédité des maladies, que des virus particuliers, que les enfans reçoivent des auteurs de leurs jours ; les autres, solidistes exclusifs, n'ont aperçu qu'une disposition organique, qui se communique des seconds aux premiers par la génération. Il est au-dessus de nos forces et au-delà de notre but, de discuter ces opinions ; il convient mieux à la réserve d'un élève, à l'éclectisme qui dirige les discussions scientifiques, de les admettre toutes deux, avec les restrictions d'une saine logique et d'une sage observa-

tion : de reconnaître que les solides et les fluides concourent également dans le grand acte de la vie, à l'entretien des forces de l'économie humaine, qu'ils participent tour-à-tour aux lésions de ces mêmes fonctions. D'après ce principe, voici comme nous expliquons l'hérédité des maladies, selon l'opinion des physiologistes et pathologistes modernes.

Le germe de tous les corps organisés renferme les premiers linéamens de chacune des parties qui constituent la nature de l'être vivant auquel il appartient : il reçoit de la fécondation la puissance de la vie, ou le pouvoir de se développer; de l'incubation, le moyen de vivre; de l'allaitement, la nourriture qui convient à sa première existence; il ne peut qu'offrir, conséquemment une grande similitude avec ceux qui, en lui donnant l'organisation et la vie, lui fournirent le premier aliment. De cette similitude dans la constitution des organes et dans les dispositions humorales, doit résulter un rapport dans les maladies.

Ce pouvoir de transmettre la constitution organique et les altérations pathologiques, appartient également au père et à la mère; mais il est plus illimité chez la femme que chez l'homme, parce qu'elle entretient un plus grand nombre de rapports immédiats avec le germe fécondé, pendant la grossesse et pendant l'allaitement.

Effets.

Parmi les maladies aiguës, la *rougeole* et la *variolo* sont celles où l'influence de l'hérédité se manifeste d'une manière plus évidente. Il existe certaines dispositions organiques qui se transmettent par génération, et qui rendent quelques membres d'une famille aptes à l'avoir deux fois, tandis que d'autres qui manquent de cette disposition, en sont entièrement à l'abri. Un simple mouvement fébrile sans éruption ou avec l'éruption de quelques boutons seulement, suffit, chez beaucoup d'individus,

pour garantir d'une nouvelle variole : la vaccine n'est donc qu'une heureuse imitation de la nature bienfaisante , qui au moyen d'un léger mouvement fébrile et de l'éruption de quelques boutons , change les dispositions organiques héréditaires. Les maladies chroniques empreintes du cachet de l'hérédité sont très nombreuses : il est reconnu que , quoique les dispositions organiques héréditaires s'acquièrent au moment de la fécondation , elles sont le plus communément obscures , latentes , et ne se développent qu'à des périodes marquées par des révolutions qui s'opèrent dans l'économie entière , dans certains systèmes d'organes , ou sur un organe distinct. Ces mouvemens perturbateurs , fluxionnaires , causes déterminantes des maladies héréditaires , font éclore les germes lents , innés , causes prédisposantes de ces maladies.

Dans l'enfance , la prédominance du système lymphatique favorise le développement des scrofules héréditaires : la mobilité du système nerveux , la faiblesse musculaire , amènent l'apparition des convulsions épileptiques. Dans ce même âge encore où le système dermoïde très perméable , fournit une voie facile aux dépurations , on voit se manifester les fièvres éruptives , la rougeole , la variole , quelquefois sporadiques , contagieuses , accidentelles ; d'autres fois dépendant d'un germe intérieur , qui , caché dans les rudimens de l'organisation , n'attendait qu'une occasion favorable à son développement ; dans cet âge enfin , les maladies héréditaires paraissent porter leur action directe sur la tête , parce qu'elle est le centre des mouvemens fluxionnaires , des dépurations humorales.

Dans la jeunesse , la prédominance du système sanguin artériel , l'activité nouvelle des poumons , qui deviennent un centre de fluxion puissant , développe les dispositions héréditaires à l'hémoptysie et à la phthisie , qui en est la suite funeste. Les maladies organiques du cœur héréditaires , telles que les grandes dilatations , l'inflammation , la suppuration , l'ossification de quelques parties du cœur , les polypes , les calculs des ventricules , l'induration des valvules du péricarde , les anévrismes

de l'aorte et de l'artère pulmonaire , l'ossification des vaisseaux précordiaux , l'engorgement , les tubercules , le squirrhe des poumons , etc. , toutes ces affections , dis-je , sont souvent mises en jeu par les causes physiques et morales qui bouleversent la jeunesse , qui forment de la poitrine et du cœur un foyer de vitalité , de fluxion , d'altération organique.

Dans l'âge viril , le système musculaire acquiert plus d'énergie , les articulations se dégagent , deviennent le centre d'un mouvement fluxionnaire et d'altérations profondes , graves , anormales , qui constituent la goutte et le rhumatisme , dont les funestes influences portent les irradiations nombreuses sur la plupart des organes , et surtout sur l'estomac et les viscères abdominaux. Dans l'âge mûr , tout , dans l'ordre physique et moral , tend à porter sur l'épigastre , sur l'abdomen , des mouvemens fluxionnaires qui donnent naissance aux dispositions héréditaires , à la manie , la mélancolie , l'hypocondrie.

Dans l'âge de retour , paraissent plus fréquemment les affections squirrheuses et cancéreuses héréditaires , qui viennent dévorer une constitution détériorée par l'abus des plaisirs , les secousses des passions , les infirmités , l'appauvrissement des humeurs , le racornissement des solides.

Dans la vieillesse , le système sanguin veineux acquiert une prédominance que ne peut contrebalancer l'inertie des muscles ; le cerveau se dessèche au point de ne pas remplir la cavité qui le renferme ; les congestions encéphaliques favorisent le développement des dispositions organiques à l'apoplexie héréditaire , qui moissonne tant de vieillards.

Quoique les maladies héréditaires se présentent généralement à des âges distincts , elles peuvent s'offrir à la fois dans la plupart des phases de la vie ; mais elles ont un siège et des caractères particuliers aux modifications que les révolutions des âges amènent. C'est ainsi , par exemple , que les scrofules qui affectent dans l'enfance les glandes lymphatiques intérieures , et celles de la tête et du mésentère , portent pendant la jeunesse leur action

sur la poitrine , et pendant l'âge viril , sur les viscères abdominaux pour produire l'hydropisie chez l'homme , et le carcinome de la matrice chez la femme.

Ces mêmes maladies prennent , selon les sexes , des caractères différens : les affections nerveuses , par exemple , comme l'épilepsie , la manie , l'hypocondrie , l'hystérie , offrent chez la femme les traits de cette sensibilité délicate , de cette vive mobilité , de cette faiblesse dont l'utérus est le siège , surtout à l'invasion du fluide menstruel ; tandis qu'elles présentent chez l'homme cette énergie , cette profondeur de sentimens concentrés sur l'épigastre et l'abdomen , foyers d'une sensibilité plus grave et plus constante.

Il est des maladies héréditaires qui affectent un sexe préférentiellement à l'autre ; la goutte , par exemple , attaque presque exclusivement l'homme , et ne se fait sentir que rarement chez les femmes fortement constituées et adonnées à un régime vicieux , et lorsque les règles ont été supprimées (1). On dirait que la nature a voulu dédommager la femme des souffrances de la grossesse et de l'accouchement , en l'affranchissant de la goutte héréditaire.

La constitution organique , le tempérament , l'idiosyncrasie qui se communiquent des parens aux enfans , les soumettent à l'hérédité des mêmes affections : par exemple , on voit journellement des constitutions apoplectiques caractérisées par une tête grosse et ronde , un visage coloré , un col court et gros , un pouls plein , dur et tendu , un caractère violent , etc. , se transmettre du père au fils : comme on voit surtout la mère laisser pour funestes héritages à sa fille , un teint de lys et de roses , une taille élancée , une poitrine étroite , les épaules ailées , le col long , une sensibilité , une gaîté admirables , un coloris séduisant , présens qui deviendront bientôt fallacieux et destructeurs.

(1) Le Père de la médecine l'avait déjà consigné dans l'aphorisme 29 , sect. 6. *Mulier non laborat podagra , nisi menses ei defuerint.*

La ressemblance dans les traits du visage, dans l'ensemble de l'organisation, dans les goûts, les caractères, les habitudes, tient à la similitude de tempérament des parens et des enfans; elle favorise singulièrement la transmission des maladies héréditaires: ainsi, l'on voit tous les jours dans les familles, la fille, image de sa mère, hériter de ses maladies, et le fils offrir dans son temps les infirmités que lui transmet son père en lui léguant sa ressemblance.

Le régime de vie active ou enraye les dispositions organiques aux maladies héréditaires. Les savans, les hommes de cabinet, par leurs méditations profondes et leur vie sédentaire, favorisent le raptus au cerveau et le désordre dans les fonctions mentales. Les grands mangeurs, les ivrognes, augmentent les congestions du sang au cerveau par des digestions laborieuses, l'abus des boissons échauffantes, et finissent souvent victimes d'apoplexie héréditaire, dont ils se seraient préservés par un régime de vie sobre et tempérant.

Prophylactique.

Les maladies héréditaires dépendant de causes toujours inhérentes à la constitution, il est de la première importance de leur opposer constamment des moyens prophylactiques pour prévenir leur transmission, enrayer les dispositions organiques à ces maladies, arrêter leur développement, et enfin pallier et détruire, s'il est possible, leurs effets destructeurs.

Le mariage est le germe fécond de la perfectibilité ou de la dégradation de l'espèce humaine, de la santé robuste, et des maladies héréditaires. Aussi les anciens, jaloux de donner au physique toute sa beauté, et au moral toute son énergie, portaient une attention judicieuse et constante au choix du physique, de la santé, des mœurs, du caractère, dans les liens du mariage. Cette sage précaution contribua puissamment à les

rendre remarquables par la beauté, l'énergie d'une constitution vigoureuse, par la constance d'une santé brillante. De nos jours, il n'en est pas malheureusement ainsi, aussi quelle dégradation croissante dans la constitution physique, quelle augmentation progressive de maladies héréditaires, qui tiennent au peu de soin que l'on met à corriger, à détruire ces dispositions organiques.

Il est pour la femme, surtout, comme l'observe M. le professeur Ribes, des causes terribles des maladies dépendantes du mode vicieux d'association, qu'elles contractent avec les hommes; ce sont des mariages trop précoces, qui exposent la mère et les enfans à des altérations organiques; ce sont des unions tardives, des mariages entre personnes atteintes de maladies profondes ou entachées d'affections, dont la disposition est transmissible par hérédité; des unions avec disproportion d'âge, des alliances sans amour, avec antipathie.

L'association matrimoniale est le plus sûr moyen de prévenir la transmission des maladies héréditaires: en faisant choix d'une personne d'une constitution, d'un caractère opposés à ceux qui peuvent engendrer une maladie, on élimine cette funeste prédisposition. Si la phthisie est héréditaire dans une famille, un de ses membres en se mariant choisira une personne d'une constitution forte, d'une poitrine large, d'un caractère doux et paisible.

Pour prévenir la transmission des scrofules, l'individu qui en sera menacé, ou qui en aura essuyé les atteintes, choisira une constitution robuste, sèche, un tempérament sanguin, pour enrayer la faiblesse, l'inertie de la fibre, la surabondance de la lymphe. L'homme sujet à la goutte choisira une femme d'une constitution faible et lymphatique.

Si la manie, l'apoplexie sont héréditaires dans une famille, ses membres préviendront leur transmission à leurs descendans, en s'unissant à des personnes d'une organisation régulière, d'un tempérament lent, phlegmatique, d'un calme parfait dans les

désirs et les passions. Ces exemples suffisent pour faire sentir l'avantage que l'on peut retirer du choix de la personne à laquelle on s'unit, pour prévenir la transmission des maladies héréditaires, pour prouver encore, selon les expressions de M. le professeur Ribes, qu'il n'est pas de bien-être, qu'il n'est pas de bonheur, auquel on ne puisse aspirer ; lorsque, ne distinguant plus l'amour du mariage, on obéit à la loi d'association, par similitude, à la fois, et par contraste.

Un second moyen, puissant pour modifier la disposition aux maladies héréditaires, se tire des précautions prises pendant la gestation. Les rapports intimes qui existent entre le fœtus et la mère, rendent les secours prophylactiques facilement applicables et très efficaces : en agissant sur la mère on agit sur l'enfant ; en modifiant la constitution de la première, on change celle du second, qui n'ayant encore que les rudimens imparfaits de l'organisation, subit par la nutrition des modifications sensibles. Cette action sera plus puissante, si c'est de la mère que le fœtus a reçu les dispositions organiques héréditaires ; elle sera encore utile, si les ayant reçues du père, elle a une constitution qui en favorise le développement. Tous les moyens hygiéniques et thérapeutiques sont ici applicables, mais ils ne peuvent l'être avec fruit que par des médecins prudents et expérimentés, qui connaissent, autant que faire se peut, la constitution des parens (1).

Il est encore entre les mains du médecin philanthrope un troisième moyen d'affaiblir, et même de détruire la transmission des maladies héréditaires : ce sont les conseils et précautions hygiéniques et thérapeutiques pendant l'allaitement. L'enfant

(1) C'est ici le cas d'insister sur les avantages de conserver le même médecin, pour étudier pendant toute sa vie, le tempérament, les dispositions organiques, les maladies inhérentes à chaque famille ; et de signaler les inconvéniens, d'en admettre tous les jours de nouveaux, qui n'ont ni le temps, ni le pouvoir de connaître les idiosyncrasies, les affections, les maladies héréditaires, etc.

nouveau-né est, pour ainsi dire, une cire molle, que l'on peut pétrir à volonté; c'est le lait, unique nourriture pendant le premier temps de la vie, qui agit sur ce corps faible, pour mouler ses formes et consolider sa constitution.

Si la mère porte avec elle le germe et la disposition à ce genre de maladies dépendante de la constitution organique, il faut bien se garder de laisser donner un lait qui serait un poison désorganisateur; si c'est de la mère que l'enfant tient la disposition héréditaire dont la cause est cachée, ou même si la tenant du père, la mère peut en favoriser le développement par sa constitution organique, il faut donner à l'enfant une nourrice d'un tempérament tout différent: pour corriger les dispositions aux scrofules provenant du père, et qui seraient entretenues par le tempérament lymphatique de la mère, on choisira une nourrice d'une constitution sèche, robuste, et l'on astreindra, de bonne heure, l'enfant à un régime de vie restaurant et tonique, propre à fortifier sa constitution. Enfin, si l'on ne peut trouver une nourrice jeune, saine, robuste, on peut, comme le conseille Bordeu, prescrire le lait de vache ou de chèvre. On voit par ces simples remarques combien sont imprudentes les déclamations de ces philosophes, qui, sans connaître l'organisation humaine et l'influence de la lactation, veulent aveuglement que toutes les mères nourrissent leurs enfans, au risque de leur communiquer des maladies héréditaires.

S'il n'a pu éloigner la transmission des maladies héréditaires par le mariage, ou enrayer ces dernières pendant la grossesse et l'allaitement, le médecin philanthrope doit s'efforcer d'éloigner les causes occasionnelles qui peuvent les développer dans toutes les circonstances de la vie, mais surtout vers l'époque où elles ont coutume de se manifester. Il conseillera à ceux qui sont disposés au scrofule, de suivre un régime de vie restaurant et tonique, dans un pays sec et chaud; de se livrer fréquemment à des jeux, à des exercices modérés dans des lieux agrestes et exposés à l'est ou au nord-est, à un air oxigéné, traversé

librement par la lumière solaire ; de se bien couvrir le corps et la peau, surtout dans les temps froids et humides, avec des flanelles, d'user dans la belle saison des bains de mer, des bains froids, des apéritifs doux et salins, les amers, les martiaux, le quinquina, et surtout les préparations aurifères ; et dans tous les temps de l'année, de viandes rôties, de bons vins, d'alimens analeptiques, pour fortifier l'ensemble de la constitution, détruire la dominance d'action du système cellulaire et glanduleux, et corriger le vice particulier de la lymphe. Ces mêmes précautions, secondées par les révulsifs et les exutoires, éloigneraient les atteintes de la phthisie tuberculeuse, qui n'est le plus souvent, dans l'enfance surtout, qu'une forme de l'affection scrofuleuse.

Il préviendra l'apparition de l'hémopthysie, si commune chez les jeunes gens, d'une constitution sèche et irritable, par de petites saignées générales et locales, les pédiluves, les tempérans, l'usage du lait, des viandes blanches, des farineux, des fruits sucrés ; par un exercice modéré dans un milieu tempéré ; par la fuite de tous les travaux physiques, de toutes les émotions, de toutes les passions, qui accélèrent la circulation, favorisent les congestions sanguines à la poitrine ; il usera au besoin de légers astringens.

La prudence du médecin opposera aux maladies organiques du cœur et des gros vaisseaux, tous les moyens qui peuvent diminuer la pléthore ; la diette et les saignées répétées, s'il n'y a pas trop de faiblesse et de mobilité nerveuse, et la circonspection dans une méthode qui a pu, entre les mains habiles de Valsalva et de Haën, produire des effets presque miraculeux ; il les modifiera par des fondans, les doux antispasmodiques, les rafraîchissans, tels que l'eau fraîche bue modérément à la source.

Dans les convulsions, l'épilepsie, il détruira la stase du sang au cerveau, par le moyen des sangsues, des vésicatoires derrière les oreilles, des cautères à la nuque, des révulsifs aux extrémités et sur le tube intestinal ; les bains frais, les frictions

sèches , un exercice varié en plein air , des alimens doux , mais restaurans , fortifieront la constitution générale et détruiront cette faiblesse , cette mobilité nerveuse qui entretiennent ces cruelles maladies.

Aux dispositions héréditaires à l'hystérie , la sagacité du médecin opposera , de bonne heure , les sages préceptes de l'éducation morale , les bonnes habitudes qu'inspire la vertu , les bains , les frictions sèches sur les extrémités inférieures , l'exercice et les travaux modérés , mais variés et en plein air ; les alimens doux et humectans , les amers combinés aux tempérans et aux antispasmodiques , les petites saignées générales ou locales , pour enrayer les funestes effets des hémorrhagies habituelles supprimées.

A la manie , l'hyponcondrie héréditaires , il opposera tous les moyens physiques et moraux , propres à donner à l'âme son énergie , à maîtriser les chagrins , à modérer les passions haineuses , à réveiller la fibre musculaire , de manière à contrebalancer l'excitation nerveuse. Tels sont l'exercice fréquent , les voyages variés , et surtout sur mer , les alimens rafraîchissans , l'exclusion absolue de ceux qui sont épicés , échauffans et des boissons alcooliques ; les émissions sanguines , les pédiluves révulsifs , les exutoires , etc.

A la goutte , au rhumatisme héréditaire , le médecin prudent opposera un exercice modéré , la tempérance dans les plaisirs de la table et dans toutes les jouissances de la vie , les bains , les frictions avec les flanelles , les amers unis aux sudorifiques et aux toniques , pour fortifier l'estomac , activer la transpiration insensible , et développer le jeu des muscles et des articulations.

A l'apoplexie héréditaire , il opposera un régime de vie austère et rafraîchissant , les émissions sanguines dépletives et dérivatives , les évacuations alvines révulsives , les exutoires permanens aux extrémités inférieures , le calme d'esprit , la modération dans

lès plaisirs , les passions et tout ce qui peut favoriser le raptus au cerveau.

A la pierre , à la gravelle , aux dartres , au cancer , à la syphilis héréditaires ; un régime lacté , végétal , doux , humectant , rafraîchissant , les bains sulfureux , les légers diurétiques , les sudorifiques , etc. , pour opérer des révulsions constantes sur la peau et éliminer les causes matérielles de ces maladies : enfin , les méthodes de traitement , en quelque sorte spécifiques , que l'expérience a démontré utiles contre ces diathèses , vices , virus , dispositions organiques , contre lesquelles on a beaucoup controversé dans le cabinet , mais qu'on est obligé d'admettre au lit des malades , pour guérir promptement et sûrement.

Traitement.

Lorsque par l'emploi varié de tous les moyens prophylactiques , dont nous venons de donner un tableau succinct , on n'a pu prévenir le développement des maladies héréditaires , il faut s'efforcer de l'attaquer directement par un traitement le plus méthodique , le plus varié , le plus efficace qu'il est possible ; car l'on a à faire à des maladies graves par elles-mêmes , et plus dangereuses encore , parce qu'innées avec l'organisation , elles sapent continuellement et insensiblement les fondemens de la vie et de la santé. Il faut redoubler de soins pour les modifier et les détruire , surtout dans les momens lucides , et comme de rémission qu'elles laissent heureusement à certaines époques ; par tous les moyens que fournit l'hygiène et la thérapeutique.

QUESTIONS.

SCIENCES ACCESSOIRES.

Comment agit le chlore gazeux quand il est employé pour désinfecter de l'air chargé de miasmes ?

Guyton-Morveau paraît être le premier qui se soit occupé spécialement de ce gaz sous le rapport hygiénique ; et cela longtemps après avoir découvert la propriété désinfectante de l'acide marin réduit en expansion. Toujours plein de cette idée que les acides très expansibles étaient les désinfectans les plus certains, Guyton-Morveau adopta en 1790 l'emploi du chlore, désigné sous le nom d'*acide muriatique oxigéné*. Il est pourtant vrai de dire que, dès l'année 1785, Hallé avait proposé l'emploi de cette substance pour désinfecter les fosses d'aisance ; que Fourcroy l'avait recommandé en même temps que Guyton-Morveau, dans l'assainissement des hôpitaux, des prisons, des étables, des effluves marécageuses. Mais le chimiste de Dijon, par une infatigable opiniâtreté de travail et de zèle, s'en appropriâ pour ainsi dire l'application ; il pensait, contre l'opinion de Fourcroy, que le gaz muriatique oxigéné (chlore) désinfectait l'air, en oxigénant la matière fétide ; c'est en professant cette erreur qu'il féconda de la manière la plus heureuse l'emploi du chlore comme désinfectant. Il proposa, et eut assez de crédit pour faire exécuter des fumigations avec le chlore dans les salles des hôpitaux, des prisons, dans les amphithéâtres, les casernes, et enfin dans tous les lieux infectés ou insalubres. On obtenait son gaz désinfectant

d'un mélange de deux parties d'acide hydrochlorique ou d'acide hydrochloro-nitrique, sur une partie de peroxide de manganèse pulvérisé grossièrement, comme l'avait déjà indiqué Schéèle, ou bien en versant cinq parties d'acide sulfurique du commerce affaibli avec trois parties d'eau, sur un mélange de trois parties d'hydrochlorate de soude et d'une partie et demie de peroxide de manganèse en poudre. On plaçait le mélange dans une capsule en terre, en y ajoutant de l'acide. En agissant dans une salle non habitée, l'expansion du gaz était sans inconvénient; mais dans les salles remplies de malades on devait craindre des accidens: c'est ce qui détermina Chaussier à proposer de verser à plusieurs reprises l'acide sur le mélange, en promenant successivement l'appareil dans toutes les parties du local; telle fut aussi la méthode adoptée par Desgenettes et Parmentier dans le service des hôpitaux militaires.

Le chlore a été employé pour neutraliser les effets délétères des gaz qui se dégagent des fosses d'aisance lorsqu'on les vide. On a surtout préconisé ce moyen dans les cas d'épidémie, contre le typhus qui a désolé la France en 1813, 1814, à la suite des invasions étrangères. Toujours son action s'est montrée efficace, quand elle a été dirigée contre des causes épidémiques de nature organique animale ou végétale. Ainsi, Kapp l'a employé avec avantage dans les dysenteries putrides, Brath-Waite et Braun contre les scarlatines malignes. Guyton-Morveau pensait que la peste même devait céder à l'action oxigénante des acides minéraux, et l'on sait qu'il rapprochait de ces acides le chlore qu'il regardait, avec un chimiste de son époque, comme composé d'acide muriatique et d'oxigène. Aujourd'hui l'on pense généralement que la grande affinité que le chlore possède pour l'hydrogène, donne lieu à la décomposition des miasmes putrides dans les cas d'épidémies, à celle des matières altérées dans l'économie, dans les affections des humeurs qui ont pour cause un principe contagieux. C'est, à n'en pas douter, à cette propriété qu'il faut rapporter les succès que quelques praticiens disent avoir retiré

de son emploi dans quelques maladies contagieuses, et en particulier dans les épidémies de variole, de scarlatine, de fièvre jaune. Nous pourrions parler de l'emploi du chlore comme moyen thérapeutique, mais telle n'est pas la question.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

De la structure des ganglions nerveux.

Les nerfs sont des cordons d'un blanc nacré, lisses, présentant des espèces de zig-zags qui disparaissent par la distension ; ils se rendent au centre nerveux céphalo-rachidien et se perdent dans les organes.

Les filets nerveux communiquent entr'eux en formant des angles plus ou moins aigus, des anses, des plexus, ou par le moyen des ganglions. Bichat et Béclard admettent que dans les anastomoses nerveuses il y a non seulement contiguité, mais continuité, abouchement véritable. Les plexus ne sont que des anastomoses avec échange de cordons nerveux, tandis que dans les anastomoses il y a échange de filets, et dans les ganglions, échange de filamens.

On appelle *ganglions nerveux* de petits corps rougeâtres ou grisâtres, situés sur les trajets des nerfs, constituant des centres où arrivent plusieurs filets nerveux, et d'où ils sortent ensuite sous de nouvelles combinaisons.

Winslow compara, le premier, les ganglions à de petits cerveaux. Bichat s'appropriâ cette idée qu'il féconda de son puissant génie. Il envisagea chaque ganglion comme un centre particulier, indépendant des autres par son action : « En sorte, dit-il, qu'il y a cette remarquable différence entre le système nerveux de la vie animale et celui de la vie organique ; que le premier est à centre unique, que c'est au cerveau qu'arrive toute espèce de sentiment, et que c'est de lui que part toute espèce de mouvement ; tandis que dans le second il y a autant

de petits centres particuliers, et par conséquent de petits systèmes nerveux secondaires qu'il y a de ganglions.

Il y a plusieurs espèces de ganglions qui tous ont une structure identique : les ganglions rachidiens ou spinaux, en nombre égal aux paires spinales, qui sont de la vie de relation ; les ganglions intercostaux ou du grand sympathique proprement dit, correspondent aux ganglions spinaux dans les régions dorsale, lombaire et sacrée ; au cou il n'y a que deux ou trois ganglions ; au crâne on peut regarder comme des ganglions sympathiques, le ganglion de Gasser, le ganglion de la huitième paire, le ganglion ophthalmique, le ganglion optique, le ganglion de Meckel, etc. Enfin, M. Cruveilhier appelle ganglions splanchniques des centres où convergent un grand nombre de nerfs, dont les uns viennent du grand sympathique et les autres du système céphalo-rachidien. Selon le même auteur, l'ensemble des ganglions sympathiques et viscéraux constitue un vaste plexus.

Les ganglions occupent en général une position profonde au milieu du tissu cellulaire qui les sépare des organes voisins. Leur forme est extrêmement variable et irrégulière, ronde, allongée, triangulaire, sémi-lunaire, etc. Leur tissu est mou, spongieux, homogène, assez semblable, au premier coup-d'œil, à celui des glandes lymphatiques. Traité par les acides ou par la coction, ce tissu se crispe, se raccourcit, il se ramollit ensuite graduellement jusqu'à ce qu'il devienne diffluant.

Meckel avait avancé, à propos de la cinquième paire, que les nerfs se divisent en un grand nombre de filets dans les ganglions.

Zinn admit en outre que dans les ganglions, les filets nerveux se mêlent et se confondent : opinion qui fut combattue par Haller.

Scarpa crut avoir démontré, par la macération dans l'eau pure fréquemment renouvelée, que les ganglions sont le résultat d'une touffe de filamens nerveux, entourés par du tissu cellulaire, par une matière grise et par de la graisse.

Bichat dit qu'il n'a jamais vu cette substance particulière, qu'il ne sait ce qu'elle est; qu'en examinant profondément l'intérieur des ganglions, on ne rencontre que très peu de tissu cellulaire; enfin, qu'il a trouvé constamment ce tissu privé de graisse.

Les ganglions sont dépourvus d'une enveloppe spéciale, ils sont pénétrés de toutes parts par un grand nombre de vaisseaux sanguins artériels et veineux qui viennent des troncs voisins.

C'est sans raison que Lancisi a cru reconnaître des fibres musculaires dans les ganglions.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Des dangers des plaies contuses des tégumens du crâne. (Médecine-légale).

Les plaies contuses des tégumens du crâne tirent une gravité particulière du grand nombre de vaisseaux et de nerfs qui rampent dans l'épaisseur du derme chevelu, de la structure aponevrotique et cellulaire de cette partie, de la forme arrondie et de la dureté de la boîte osseuse, et enfin de la proximité du crâne et du cerveau. La première de ces circonstances rend ces plaies fort douloureuses, elles sont accompagnées de spasme, de tétanos, accidens propres à la lésion des filets et des troncs nerveux; elle est en outre la source d'hémorrhagies fréquentes; la seconde donne à l'inflammation traumatique une grande tendance à se propager au loin et à se compliquer d'étranglement, en prenant la forme érysipélato-phlegmoneuse; la troisième en changeant la direction dans laquelle les corps vulnérans viennent frapper la tête, donne souvent aux plaies qui résultent de l'action de ces corps, la forme des plaies à lambeaux; et la proximité du crâne et du cerveau exposent les os à être dénudés et les organes encéphaliques à être envahis par l'inflammation extérieure. Celle-ci paraît du quatrième au sixième jour; on la

reconnaît à la tuméfaction et à la rougeur des bords de la plaie, ainsi qu'à un empâtement particulier des tégumens du crâne qui conserve au loin l'impression du doigt. Dans beaucoup de cas les malades succombent dans les accidens primitifs de la congestion cérébrale; dans d'autres, ils résistent à ces accidens ou ne les éprouvent pas. On voit alors se former sous divers points du derme chevelu, un plus ou moins grand nombre d'abcès, à travers les ouvertures desquels s'échappent, avec le pus, des lambeaux grisâtres, formés par le tissu cellulaire épicroanien, et par l'aponévrose occipito-frontale mortifiés. Il est très rare que le péricrâne ne soit pas compromis, et que les os ne soient pas dénudés dans une plus ou moins grande étendue, accident qui nécessite leur exfoliation, et qui fait presque toujours périr les malades des suites de la longue suppuration qu'il entraîne.

Le pronostic de ces plaies est le plus souvent funeste par les motifs que nous avons exposés; elles entraînent constamment une incapacité de travail de plus de vingt jours et le plus souvent la paralysie et la mort.

SCIENCES MÉDICALES.

Des maladies propres au climat froid; quelles sont les règles d'hygiène qui lui conviennent?

Les maladies propres au climat froid sont: le typhus, le choléra, la laryngite aiguë et chronique, le croup, la bronchite, la pneumonie, l'asthme, la péricardite aiguë, le scorbut, l'hydropisie, les scrofules, le carreau, le diabète, etc.

Comme le froid refoule à l'intérieur les forces animales, ainsi qu'il le paraît, puisqu'il dispose au sommeil et éteint la sensibilité, les viscères intérieurs acquièrent un surcroît de force; de là vient qu'on a plus d'appétit, que la digestion est plus prompte, plus facile, dans les contrées et saisons froides, que

par les lieux et les temps chauds ; aussi les peuples du Nord sont grands mangeurs et carnivores. Une nourriture végétale soutiendrait trop peu ces corps musculeux , actifs , qui ont besoin de résister à l'impression débilitante du froid ; il faut même ranimer par des boissons alcooliques , le système nerveux qu'il engourdit. L'ivresse qui est un vice dans les pays chauds , devient quelquefois un besoin sous un climat glacial. L'opium si usité , si utile dans le Midi , l'est beaucoup moins dans le Nord : l'on a remarqué que le froid s'opposait à son action sédative. Observons que la chair et les végétaux nés sous le pôle , ne sont pas aussi nourrissans que ceux du tropique , où la végétation et l'animalisation sont plus parfaites.

De là vient qu'une égale quantité de nourriture ne restaure pas également dans tout pays , et que les excès n'en sont point également à craindre partout. Les habitans des contrées froides sont , à l'égard de ceux des pays chauds , comme des jeunes gens par rapport à des vieillards. Les premiers ont une prépondérance de force des parties supérieures du corps , une tête grosse , une poitrine développée , l'estomac actif , une disposition inflammatoire ; aussi les affections morbifiques se portent vers les organes supérieurs ; au contraire , dans la constitution des zones chaudes, les parties inférieures du corps prennent plus d'empire et sont plus exposées aussi aux maladies. C'est ainsi que chez les méridionaux , le ventre inférieur est disposé aux flux diarrhoïques et hémorroïdaux , les parties sexuelles éprouvent de fréquentes excitations , tandis que la poitrine et la tête sont faibles comme chez les vieillards. Les femmes même ont une constitution virile au Nord , tandis que le sexe masculin est efféminé au Midi.

FIN.

QUERQUES MOTS

SUR

N° 132.

LES HÉMORRHAGIES DE L'UTÉRUS

4.

APRÈS L'ACCOUCHEMENT.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 29 Août 1838 ;

PAR

P.-J. BARBIEUX,

de Carcassonne (AUDE) ;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



MONTPELLIER,

IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND.

1838.

